



Réunion de la formation Santé, protection sociale du 18 juin 2008

SYNTHÈSE

La formation « Santé, protection sociale » s'est réunie le 18 juin sous la présidence de Pierre-Yves Geoffard. Cette réunion a essentiellement porté sur le programme à moyen terme. Bernard Guibert a tout d'abord dressé le bilan du programme à moyen terme qui se termine. Baudouin Seys, rapporteur de la formation, a complété ce bilan par un point spécifique sur l'utilisation des sources administratives entre 2004 et 2008. Pierre-Yves Geoffard, président de la formation, a exposé les enjeux des cinq prochaines années dans le domaine de la santé et de la protection sociale : individualisation croissante des risques, passage d'un système de réparation à un système de prévention, besoin d'évaluer les réformes et de disposer d'informations territorialisées. Ensuite, Baudouin Seys, Paul Dourgnon, Isabelle Bridenne et Hélène Paris ont, présenté respectivement les grandes orientations du programme à moyen terme 2009-2013 pour la Drees, l'Irdes, la Cnav et la Cnaf. Celui-ci sera dominé par les besoins d'évaluation que suscite la mise en œuvre des nombreuses réformes. Enfin, les deux enquêtes présentées ont obtenu un avis d'opportunité favorable.

Le programme à moyen terme, celui de 2004 à 2008 qui s'achève et celui de 2009 à 2013 qui est proposé, a constitué l'essentiel de cette réunion. D'après le bilan dressé par Bernard Guibert, le programme à moyen terme 2004-2008 a été marqué d'une part par la réalisation d'investissements lourds par la statistique publique et d'autre part par une profonde modification de la demande adressée à la statistique publique. En ce qui concerne le domaine de la santé et de la protection sociale, la plupart des avis pris en 2003 ont été atteints ou sont en passe de l'être. Les progrès accomplis doivent néanmoins se poursuivre en particulier sur la connaissance de l'état de santé de la population au niveau local. En revanche, aucun projet n'est venu concrétiser le vœu d'observer les consommations alimentaires des français dans une perspective de santé publique et de lutte contre la montée de l'obésité. Par ailleurs, les différents comptes agrégés (comptes de la sécurité sociale, comptes des caisses nationales de la protection sociale, comptes de comptabilité nationale) demeurent difficilement compréhensibles par un public non averti.

Baudouin Seys a complété ce bilan par un zoom sur l'utilisation des sources administratives. Celle-ci s'est intensifiée entre 2004 et 2008 et la tendance s'accroîtra encore dans les cinq années à venir. Le concept de sources administratives recouvre deux modes de collectes et de rassemblement de données statistiques. Peuvent ainsi être qualifiées certaines enquêtes qui consistent à collecter des données présentes dans les outils de gestion des unités enquêtées. Mais le plus souvent on entend par sources administratives les données issues de grands systèmes d'information intégrés et gérés par un ou plusieurs opérateurs (SNIIRAM, PMSI, déclarations annuelles de données sociales, système SIERA, déclarations fiscales). Le recours à ces sources est économique d'un point de vue budgétaire. En revanche, étant rarement utilisables en l'état à des fins statistiques, leur utilisation se révèle

couteuse en termes de temps de travail de cadre statisticien. De plus, elle peut soulever des problèmes d'ordre juridique.

Pierre-Yves Geoffard a ensuite exposé les grandes questions qui structureront le programme à moyen terme de la formation dans les cinq années à venir. La société a beaucoup évolué depuis la construction du système de protection sociale. Celui-ci va donc devoir s'adapter et se transformer profondément. Ainsi, la plus grande flexibilité du salariat et le fort développement de l'activité féminine génèrent-ils un besoin d'individualisation de la protection sociale. Les solidarités doivent désormais être pensées à partir des personnes et non des travailleurs. En second lieu, des questions pourraient se poser en termes de prévisibilité des risques tant individuels que collectifs. L'utilisation de technologies toujours plus performantes permettant de prévoir le risque au niveau individuel (« déchirement du voile de l'ignorance »), la société aura des décisions difficiles à prendre en matière de solidarité. Au niveau collectif, c'est le risque de dépendance qui se posera en premier et de manière massive. Par ailleurs, il sera nécessaire de passer d'un système de réparation à un système de prévention, question qui se pose à la fois aux systèmes de protection sociale mais aussi de santé et d'assurance. Le développement des structures collectives d'accueil et la prise en charge des dispositifs de formation, par exemple, permettraient de concilier emploi et « obligations familiales » (vis à vis des enfants ou des parents âgés) pour les femmes et de réduire les risques de perte d'emploi.

Les réformes en cours ou à venir sont clairement prises en compte par les principaux programmes qui sont présentés à la formation pour le moyen terme 2009-2013. La statistique publique a effectivement un rôle important à jouer pour suivre et évaluer les réformes. Par ailleurs, la production de données régionalisées est nécessaire pour des évaluations régionales mais aussi des comparaisons entre régions. Enfin, la grande hétérogénéité des populations et l'inégalité des populations face aux différents risques sociaux imposent de produire des données individuelles et, dans la mesure du possible, longitudinales (suivi de cohortes).

Baudouin Seys a montré que ces trois aspects étaient pris en compte dans les programmes statistiques 2009-2013. La notion d'évaluation dans ses quatre dimensions (simulation, évaluation *a priori*, évaluation *a posteriori* de suivi, évaluation *a posteriori* d'impact) y prédomine largement. La plupart des services producteurs sont investis dans la construction ou l'amélioration d'outil de simulation. C'est le cas de la Drees mais aussi de la Cnav comme l'a exposé Isabelle Bridenne. La Cnav est très sollicitée pour évaluer l'impact des réformes passées ou à venir des retraites. Pour cela, elle poursuivra le développement de son échantillon annuel panélisté qui est tiré tous les deux ans et de son outil de simulation Prisme. Hélène Paris a informé la formation que la Cnaf se mobiliserait également sur les évaluations avec le suivi d'une part du RSA (revenu de solidarité active) et d'autre part des équipements sociaux que finance la branche famille.

Par ailleurs, l'articulation entre statistique nationale et locale a donné lieu à un colloque Cnis-ADF début 2008 qui devrait générer d'autres rendez-vous en vue d'harmoniser les statistiques départementales.

Au cours des années à venir, les travaux de la Drees se structureront autour de quatre thèmes principaux : les retraites (construction d'un outil de micro-simulation des retraites à partir de l'échantillon inter-régimes des cotisants), le cinquième risque (handicap, dépendance) avec l'enquête HID-santé, la lutte contre l'exclusion (exploitation de l'échantillon inter-régimes des allocataires de minima sociaux et des enquêtes liées au RSA expérimental) et la pauvreté (participation à l'enquête sans-abri de l'Insee, constitution d'un système d'information harmonisé sur l'hébergement des sans-abri, analyse des questions d'absence de logement et de logement précaire) et la régulation des dépenses de santé (exploitation du SNIIRAM et de l'échantillon au 1/100 qui en est issu). Tandis que, d'après Paul Dourgnon, l'IRDES, sans oublier ses autres sujets d'études, centrera ses efforts sur une meilleure connaissance « du reste à payer » à la charge des ménages. Pour atteindre leurs objectifs, la Drees comme l'Irdes réaliseront des enquêtes (ENEIS et enquête périnatale en 2009 d'une part, Sharelife (2009) et ESPS (2010) d'autre part), utiliseront les sources administratives disponibles, éventuellement combineront les deux types de sources en appariant des données d'enquête avec des données administratives. Par ailleurs, la Cnav, la Cnaf et la Cnam développeront l'utilisation de leurs sources administratives à des fins statistiques et en faciliteront l'accès à leurs partenaires.

La formation a accordé un avis d'opportunité favorable aux deux enquêtes présentées par la Drees, l'enquête sur les événements indésirables graves liés aux soins (ENEIS) et l'enquête nationale périnatale 2009.